

M. Casevitz, Chronique étymologique

Philologie auvergnate

Une spécialité remarquable de l'Auvergne (qui comprend les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et qui fait maintenant partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes [Aura]), c'est l'abondance et la variété de ses ressources aquatiques. Et l'expression de ces diverses eaux impressionne le philologue : c'est en français, en auvergnat ou en allemand qu'on parle de lacs, étangs, marais, couzes, maars, narces, gours, sans parler des divers « plans d'eau ».

Le mot *maar* est souvent défini par les dictionnaires « cratère » en allemand ; ce qui est faux : en allemand, cratère se dit *Krater*. En réalité, le *maar* (au pluriel en allemand *die Maare*) est, pour dire vite, un lac de cratère volcanique, existant ou ayant existé, ou ce qu'il en reste, et c'est ainsi qu'on désigne dans la région allemande de l'Eifel, à l'ouest (près des Ardennes, à la frontière de la Belgique et du Luxembourg), les lacs nés pour les plus anciens il y a quelque 45 millions d'années, pour les plus récents il y a environ 10.000 ans, dans un cratère formé par des éruptions volcaniques gazeuses (« *die durch vulkanisierende Gaseruptionen entstandenen Biennenseen* », A. Sommersberg, *in web.archive.org*) ; le lac de cratère se forme avec l'eau souterraine ou l'eau de pluie (on parle de phréato-magmatisme, *phreato-* étant formé sur le nom neutre grec *phrear, phreatos*, « puits », le magma provenant du nom neutre grec *magma,-matos*, « masse pâteuse »). Dans l'Eifel, il y a huit lacs de cratère, tandis que les autres *maars* sont devenus des tourbières ou des marais. Ces lacs sont appelés « les yeux de l'Eifel, en raison de leur eau bleu indigo » (voir le site « nos maars dans l'Eifel volcanique »).

En Auvergne, la désignation de *maar* est restée pour quelques étangs, tels le *Maar du Péchay*, à l'altitude de 1090 m., au-dessus du village de Costaros (Haute-Loire), étape pour les oiseaux migrateurs, rendez-vous des hérons ; il y a évidemment des poissons à pêcher, en particulier des carpes. Le grand tour par les bords du cratère fait 3 km ; au bord de l'eau, 1, 5 km. D'autres étendues d'eau naturelles dans la région sont nommées d'après la pêche : en Haute-Loire, *Étang du péché (sic)*, au Villard, commune de Boisset (43500), où l'on pêche les truites (*fario* ou *arc-en-ciel*), le goujon et le vairon ; dans le Cantal, à Fons Nostre, commune de Chavagnac (15300), à 11 km de Murat et aussi de Neussargue, le lac du *Pêcher* est vaste (20 ha). La plupart des *maars* auvergnats sont des *maars* basaltiques (le basalte est une roche magmatique effusive à texture microlithique ; de couleur sombre, il est donc issu

du refroidissement du magma au contact de l'eau ou de l'air), mais il y a aussi des maars trachytiques (l'adjectif grec *trakhus* signifie *rugueux*) où la roche est blanchâtre. Le plus important des maars trachytiques est le lac Pavin (commune de Besse-et Saint-Anastaise-Chandesse, connue sous le nom de Besse-en-Chandesse, Puy-de-Dôme) à près de 1200 m. d'altitude. De forme presque parfaitement circulaire avec un diamètre de 700 à 800 mètres et une superficie de 44 hectares, il a une profondeur de 92 mètres, ce qui en fait le plus profond d'Auvergne. On a émis l'hypothèse que le nom du lac pourrait provenir du participe présent du verbe latin *paveo,-es,-ere, pavi* « être saisi d'effroi » ; on préférera pour le sens le rapport, peu clair formellement, avec l'adjectif *pavidus*, « effrayé ou effrayant ». De fait le lac a souvent été dans le passé à l'origine de légendes qui témoignent de la terreur qu'il inspirait, au point que son accès a été parfois interdit. Comme pour d'autres lacs, on a dit que l'ancienne cité de Besse avait été engloutie sous les eaux du lac ou qu'une créature diabolique y résidait. Un autre maar trachytique dans le Puy-de-Dôme est le maar Chopine, dont on n'aperçoit plus que des vestiges.

Le Lac Chauvet (lieu chauve et déboisé) occupe un cratère de maar basaltique (depuis 15000 ans) et il est en partie comblé par des moraines glaciaires. Il demeure une énigme pour le géologue car les produits d'explosion du cratère n'ont pas été retrouvés. Ce lac situé à 1166m d'altitude est pratiquement circulaire, sa superficie est de 52 ha, sa profondeur de 63 m et son diamètre de 600 m. La plupart des grands lacs auvergnats sont en fait d'anciens maars, tel, par exemple, le lac du Bouchet en Haute-Loire, qui est censé lui aussi avoir fait sombrer son village...

On doit aussi savoir que les maars sont parfois difficiles à repérer : c'est sur le maar du Fond de Jaude qu'est située la ville de Clermont-Ferrand et il ne se voit plus.

Les narces ou narses (le *Nouveau Larousse universel* de 1949 a la première orthographe, le *Trésor de la Langue française*[TLG] l'autre) sont, selon la définition du TLG, un marécage, une fondrière de nature bourbeuse dans le Massif Central. Le mot est attesté dès le XV^{ème} siècle « dans les parlers du Bourbonnais, de la basse Auvergne et du Forez. » L'origine du mot est incertaine. L'adjectif dérivé *narseux,-euse*, signifie « marécageux » (dans un ouvrage du XX^{ème} siècle, cité par le TLG). On connaît la narse de Beaunit, dans le Puy-de-Dôme, dans la commune de Charbonnières-les-Varennes, la narse d'Espinasse dans le même département ; la narse de Lascols, sur la planèze de Saint-Flour (Cantal), les narces de la Sauvetat, près de Landos (Haute-Loire), etc.

Mentionnons encore le *gour*, mot dérivé de l'occitan *gorg*, *gort*, lui-même aboutissement du nom latin *gurgis*, *-itis*, masculin, « gouffre, abîme » (et « gosier », il a donné en français *gorge*) ; le mot est enregistré dans le *Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, sous les formes *gour* ou *gourd*. Le *gour* est une concrétion en forme de barrage qui se met en travers d'un écoulement souterrain ; par extension, le mot désigne un lac d'origine volcanique, tel le *gour* de Tazenat, à Charbonnière -les-Vieilles (Puy-de-Dôme).

Enfin, une *couze* – mot d'origine incertaine (sans preuve, on a suggéré qu'il avait existé un nom propre *Cosa* « d'étymologie préceltique », cf. le site *Au fil de l'eau...vergnat*) – désigne une rivière, un torrent, affluent lui-même d'une rivière et pourvu parfois d'affluent : ainsi la Couze Chambon, est une rivière du Puy-de-Dôme, affluent de l'Allier ; elle prend sa source dans les monts Dore, sous le nom de couze de Chaudefour, arrose le village du Chambon-sur-le-lac et se jette dans le lac Chambon, puis sous le nom de Couze Chambon, arrose Murol, Champeix et se jette dans l'Allier à Coudes. La couze Pavin, elle, qui passe à 300 m du lac, n'est qu'en partie alimentée par le lac Pavin. Le nom de Couze a été donné à plusieurs communes de Dordogne et apparaît dans le nom de plusieurs communes de Dordogne, du Puy-de-Dôme, de Haute-Vienne ou de Corrèze (par ex. Ardes-sur-Couze, Saint-Cirgues-sur-Couze). Ajoutons que la couze porte toujours à notre connaissance le nom du village ou de la ville qu'elle arrose.

Il y aurait beaucoup d'autres sites à indiquer, l'Auvergne étant riche en eaux et en volcans... Un régal pour le géologue, le géographe, le philologue.